

DÉPARTEMENT DE L'ARDÈCHE

Ressources
Ressources Humaines

Patricia GRANJON
BP 737
07007 PRIVAS
Tél / 04-75-66-77-94
pgranjon@ardeche.fr

ARRÊTÉ n°2023-26

Portant renouvellement à l'adhésion REMAID pour les années 2023/2024/2025

LE PRESIDENT,

Vu le code général des collectivités territoriales, notamment son article L. 3211-2,

Vu la délibération du Conseil Départemental n° 6.48.1 du 13 juillet 2017 autorisant l'adhésion à l'association REMAID,

Vu la délibération du Conseil départemental n° 6.3.1 du 01 juillet 2021 donnant délégation au Président du Conseil départemental, notamment son paragraphe 7,

Vu les crédits inscrits au budget départemental 2023, sous réserve de l'inscription au budget 2024 et 2025,

Considérant que l'association REMAID, est une ressource de proximité en psychopathologie du travail ;

Considérant que cette association, a pour objet un accompagnement psychologique des victimes ;

Considérant que l'adhésion du Département à cette association présente à cet égard un intérêt départemental ;



ARRETE

Article 1^{er} : Le Département renouvelle son adhésion à l'association REMAID pour une durée de trois (3) ans et prend effet à compter du 01 janvier 2023 jusqu'au 31 décembre 2025.

Article 2 : La présente décision pourra faire l'objet :

- d'un recours gracieux
- d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Lyon (184 rue Duguesclin – 69433 LYON Cedex 03)

dans le délai de deux mois suivant sa publicité.

Le requérant peut saisir le Tribunal Administratif de Lyon de manière dématérialisée, par le biais de l'application informatique « Télérecours citoyen » accessible depuis le site internet www.telerecours.fr.

Article 3 : Madame la Directrice Générale des Services Départementaux est chargée de la mise en oeuvre de la présente décision, qui sera notifiée à ladite association et publiée au recueil des actes administratifs du Département.

Fait à Privas le 9/01/2023

Le Président,
Monsieur Olivier AMRANE



Reçu à la Préfecture le 10/01/2023
Affiché en l'Hôtel du département le 10/01/2023
Identifiant de télétransmission : 206.121.